

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Sarthe
Commune de MONTBIZOT

Séance du Jeudi 24 septembre 2026

Dates de la convocation : 18.09.2026

Nombre de conseillers : 19

Présents : 17

Pouvoir : 2

Étaient présents : M. CAURET Laurent, M. .ric, Mme GAINARD Brigitte, M. SAMPAIO COELHO José, M. ALAIN Daniel, Mme EVRARD Caroline, Mme Pascale LERAY, M. CATHALA Philippe, Mme COUJANDASSAMY Sophie, M. DELAHAIE Pierre, Mme GUERIN Danielle, M. GUITTONNEAU Guillaume, M. MAREAU Richard, Mme JAMIN Aurélie, M. TANCOIGNE Manuel, Mme Caroline VALLON, Mme BOISSE Léa.

Absent, excusé : M. Laurent BOBOUL (procuration donnée à Mme Caroline EVRARD), Mme Stéphanie CANTIN (procuration donnée à M Pierre DELAHAIE).

Secrétaire de séance : Mme Brigitte GAINARD

2026 - 62 – Atelier communal – Cours de l’atelier - Projet de convention d’investissements durables 2022/2027 pour les collectivités avec une subvention départementale inférieures à 50 k€

Par délibération en date du 5 juin 2026, le Conseil municipal s’est prononcé favorablement pour solliciter l’attribution d’une subvention au titre du Plan d’investissements durables 2022-2027 du Département de la Sarthe. Les services du Département de la Sarthe ont confirmé la possibilité d’intégrer la réfection de la cour de l’atelier communal à ce dispositif pour un montant de subvention de 34 600 € HT (soit 50 % du montant HT retenu).

Délibération approuvée à l’unanimité

2026 - 63 – Camping municipal - Avis de publicité préalable à une occupation temporaire du domaine public concédé suite à une manifestation d’intérêt spontanée - Choix du prestataire

Afin de trouver un prestataire pour la gestion du camping, Monsieur le Maire propose de lancer un avis de publicité préalable à une occupation temporaire du domaine public concédé suite à une manifestation d’intérêt spontanée

Délibération approuvée à l’unanimité

2026 - 64 – Convention de fourrière animale avec Caniroute – année 2027

Accueil des animaux avec ramassage

Délibération approuvée à l’unanimité

2026 - 65 – Délibération prenant acte de la tenue du débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire

Acte la tenue du débat obligatoire sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

2026 - 66 – Fonpel- Retraite supplémentaire des élus locaux

Le Conseil municipal prend acte de ce dispositif de retraite supplémentaire destiné aux élus locaux percevant une indemnité.

01 OCT. 2026

Le Maire,



Laurent
Laurent CAURET

